

## → CHECKLIST

# À l'arrivée en mission dans le pays d'accueil

Cette fiche est pour vous. Elle vous servira de liste de vérification des démarches à faire à votre arrivée dans le pays de mission, et elle vous donnera quelques conseils pratiques. Veuillez noter que celle-ci est un exemple, vous devez vous conformer aux exigences et conseils de vos structures d'envoi et d'accueil.

### À FAIRE IMPÉRATIVEMENT

#### Échanger un peu d'argent à l'aéroport

Si vous prenez les transports en commun pour atteindre votre logement, assurez-vous que vous ayez l'argent nécessaire pour payer – si le conducteur ne prend pas de carte, ou si votre carte ne fonctionne pas. Cela peut aussi vous servir pour faire quelques courses le premier jour, en attendant de faire des achats plus importants.

#### Acheter une carte SIM prépayée

En fonction de votre destination, vous trouverez des boutiques à l'aéroport. Renseignez-vous à l'avance auprès de votre structure d'accueil.

#### Informez de mon arrivée

Pensez à informer vos proches et le référent de votre structure d'accueil de votre arrivée à l'aéroport ou dans votre pays d'accueil.

#### Faire un état des lieux de mon logement

Vérifiez son bon fonctionnement (électricité, gaz, état et fonctionnalité des fenêtres...). Si vous observez un problème quelconque, signalez-le à votre structure d'accueil immédiatement.

#### Vérifier avec ma structure d'accueil la légalité de ma présence dans le pays

En fonction des règles propres à votre pays de mission, votre structure d'accueil peut vous demander une copie de votre passeport afin d'informer votre présence auprès du poste de police/préfecture. Généralement, cette démarche est faite dans les 24h qui suivent l'arrivée. Toujours en fonction du pays, il se peut qu'il soit nécessaire d'être accompagné pour effectuer cette démarche en présentiel. Vérifiez cela auprès de votre référent afin que vous puissiez séjourner sur le territoire en toute régularité.

Si vous êtes entré dans le pays avec un visa court séjour (90 jours), renseignez-vous auprès de votre référent sur les démarches à faire pour les visa longue durée : sortie nécessaire du territoire, délais et modalités de dépôt de la demande de visa, etc.

**Tout dépassement, même d'une journée, et tout oubli peuvent rendre votre situation dans le pays illégale, ce qui donne lieu à des contraventions pendant ou à l'issue de votre séjour.**

	<p>N'hésitez pas à mettre un rappel dans votre calendrier, au moins 2 mois avant l'expiration de votre document afin de commencer les démarches de renouvellement (les délais sont variables de quelques jours à plus d'un mois) et pensez à garder précieusement tous les documents relatifs à la procédure en cours de votre renouvellement de titre de séjour.</p>
<b>Me munir d'une carte physique de la ville</b>	<p>Vous avez probablement déjà reçu cette carte au préalable, dans votre kit de bienvenue ou à l'arrivée dans votre logement. Demandez-la à votre structure d'accueil si ce n'est pas le cas. Vous pouvez également télécharger des plans à utiliser hors connexion depuis votre téléphone.</p>
<b>Me renseigner sur les horaires de métros, trains et/ou bus</b>	<p>Votre structure d'accueil devrait vous transmettre un kit avant ou à votre arrivée. Dans certains pays, les horaires des transports en commun ne sont pas toujours respectés, du moins peu fiables, et les numéros de ligne ainsi que les directions ne sont pas toujours clairement précisés. Demandez à être accompagné lors de vos premiers déplacements si nécessaire.</p> <p>Renseignez-vous également sur les heures de pointe, les fréquences de passage, les horaires en semaine, de nuit et les weekends, et toute autre chose qui pourrait impacter vos déplacements quotidiens. Votre structure d'accueil peut là encore vous conseiller.</p>
<b>Informez le Consulat et/ou l'ambassade de mon arrivée</b>	<p>Informez le Consulat ou l'Ambassade sur le cadre de votre mission et sa durée, vos contacts – y compris téléphoniques, le contact de votre tuteur et de la structure d'accueil.</p>
<b>Informez l'Espace Volontariats de mon arrivée</b>	<p>L'Espace Volontariats prend note de la présence des volontaires dans le pays/région et peut vous envoyer des informations, vous mettre en contact avec d'autres volontaires, vous inviter à des formations ou des événements...</p>
<b>M'inscrire au Registre des Français établis hors de France</b>	<p>Pourquoi faire une inscription consulaire, quand, comment ? Renseignez-vous sur le site <a href="https://www.service-public.fr">Service-Public.fr</a>.</p> <p><b>Depuis la crise sanitaire, les volontaires doivent impérativement faire cette inscription dès leur arrivée.</b></p>
<b>Créer un "Kit de survie"</b>	<p>Les intempéries et autres événements peuvent influencer la nature de votre séjour. L'accès aux commerces de proximité (banques, supermarchés, restaurants) peut parfois être compromis. Les sorties peuvent, dans certains cas, être considérablement réduites voire interdites. Si ces situations sont rares, il convient de s'y préparer. Le kit peut contenir un peu d'espèce, des aliments non-périssables, une copie de vos documents, une batterie externe, etc. Vous trouverez la liste intégrale dans le <a href="#">Livret sécurité</a> p.33.</p>
<b>Mettre à jour mon carnet d'adresses</b>	<p>Vous recevrez sans doute de nombreuses informations sur les personnes ou structures à contacter en cas de besoin (médecins, centres hospitaliers, services consulaires, ambassade...). Pensez à les noter.</p> <p><b>Il est fortement recommandé de mémoriser les numéros de téléphone les plus importants (réfèrent d'accueil, ambulance, police, une personne de votre famille).</b></p>

**Prévenir mes proches, ma structure d'accueil et le Consulat du changement de mon numéro**

Cela est applicable en cas de changement de numéro de téléphone lors d'un achat d'une carte SIM locale.

Il est souvent possible de garder vos conversations WhatsApp et vos contacts sur l'application même en changeant de numéro. Contactez votre opérateur.

**Séparer vos documents originaux de vos copies**

Gardez vos documents administratifs et leurs copies à des endroits différents. Au quotidien, privilégiez une copie de votre passeport et de votre visa certifiées par la mairie, plutôt que les documents originaux.

**Les documents originaux sont doivent être emmenés avec vous lors de déplacements internationaux ou à l'occasion de rendez-vous avec les institutions (mairies, consulats, ambassades).**

**Consulter des professionnels de santé (en cas de soucis de santé ou pour un bilan après votre arrivée)**

Plusieurs professionnels de santé sont recensés par le Consulat général de France dans votre pays d'accueil. N'hésitez pas à consulter la liste de notoriété médicale pour trouver des professionnels (médecin généraliste, dentiste, gynécologue, psychologue, etc). Effectuez un bilan de santé après votre arrivée, pour en savoir plus sur les potentiels effets du changement de température et de climat sur votre corps.

## AUTRES CONSEILS

**Effectuer une rencontre individuelle avec mon référent et formation à l'arrivée**

Dans le cadre d'une mission de volontariat de qualité, vous devriez bénéficier d'une formation à l'arrivée et d'une rencontre individuelle avec votre référent au sein de votre structure d'accueil.

La formation a pour objectifs de vous donner les informations importantes sur le déroulé de votre mission, sur le cadre de vie ainsi que sur la culture et la sécurité dans le pays.

La rencontre a également pour objectif de vous informer sur les attentes de votre structure d'accueil quant à votre mission et votre contribution, en vous présentant le déroulé progressif de vos activités. De votre côté, ce temps d'échange peut être l'occasion d'exprimer vos interrogations ou de faire part de vos craintes et attentes pour cette missions, qu'elles soient personnelles ou professionnelles.

**N'hésitez pas à demander à votre référent d'organiser cette première rencontre rapidement après votre arrivée pour préciser les modalités de votre séjour dans le pays d'accueil. Elle vous permettra de débiter votre volontariat sur des bases solides et rassurantes.**

**Envoyez un scan de vos documents de voyage à votre structure d'accueil**

Comme indiqué dans la liste de vérification avant le départ, ces documents peuvent vous être demandés, car ils sont nécessaires à la bonne gestion financière des fonds attribués dans le cadre de votre mission.

**Souscrire à une assurance**

Si un véhicule est mis à disposition par la structure d'accueil, assurez-vous qu'il soit assuré.

**Regarder et écouter  
régulièrement les  
informations afin de  
garantir ma sécurité**

Vous avez probablement participé à un module sur la Santé et la sécurité en mission lors de votre préparation au départ, ainsi qu'une sensibilisation à l'expérience de mobilité internationale, avant ou après votre arrivée.

Tout au long de votre mission, vous devriez être informé de tout changement sécuritaire dans le pays ou région où vous êtes mobilisé. La structure d'accueil est censée s'en charger et vous tenir au courant des évolutions, mais il en va également de votre responsabilité.

Renseignez-vous dès votre arrivée sur les canaux de communication spécifiques, dans le pays d'accueil (ex : chaine radio dédiée...). Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères - [France Diplomatie](#), met régulièrement ces informations à jours par pays et par région.

**Créer mon réseau  
dans le pays  
d'accueil**

Le volontariat à l'international vous permet de vivre une expérience d'engagement mais aussi d'interculturalité, et il vous permet d'élargir votre réseau personnel et professionnel auprès des locaux et expatriés. Votre structure d'accueil vous donnera certainement les bonnes astuces pour une intégration réussie : endroits à visiter, forums et groupes à rejoindre, quartiers à fréquenter... N'hésitez pas à faire des recherches en amont.

**Voici quelques conseils :**

Se rapprocher de l'Espace Volontariats dans votre pays/zone de mission, qui vous intégrera aux groupes de discussions ;

Se renseigner sur les endroits fréquentés par les expats (cela se résume dans certains cas à un bar ou un restaurant) auprès de vos structures ou de vos colocataires ;

Suivre des groupes et des événements sur Facebook ;

Suivre des réseaux d'anciens volontaires (Facebook, LinkedIn...);

Contacteur l'Alliance Française et/ou l'Institut Français ;

Faire ses courses sur le marché pour rencontrer des locaux, comprendre leurs habitudes et l'entrepreneuriat local.